

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 21 septembre 2016 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : AFSH1630791A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D.4381-3 ;
Vu le décret n° 2012-994 du 23 août 2012 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

1° Au I :

a) Christian PRUD'HOMME, Fédération des personnels des services publics et de santé-FO, est nommé en qualité de membre titulaire, en remplacement d'Hervé ROCHAIS, Fédération des personnels des services publics et de santé-FO ;

b) Gilles MANCHON, Fédération des personnels des services publics et de santé-FO, est nommé en qualité de 1^{er} suppléant, en remplacement de Christian PRUD'HOMME, Fédération des personnels des services publics et de santé-FO ;

c) Bernard MORENO, Fédération des personnels des services publics et de santé-FO, est nommé en qualité de 2nd suppléant, en remplacement de Christine VERNEREY, Fédération des personnels des services publics et de santé-FO.

2° Au III, Sylvie LEUWERS, Fédération hospitalière de France (1^{er} suppléant), est nommée en remplacement de Brigitte SCHERB, Fédération hospitalière de France (1^{er} suppléant).

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 21 septembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2 de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET